

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2010**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 18 janvier 2010 à 20 heures.

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*  
*M. Luc Cauchon, conseiller*  
*M. Jean-Marc Tremblay, conseiller*  
*M. Réal Asselin, conseiller*  
*Mme Noëlla Dufour, conseillère*  
*M. Rémy Guay, conseiller*

*Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon*

Étaient également présents :

*Mme Brigitte Harvey, directrice générale*  
*M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics*  
*M. Nicolas Savard, coord. des activités extérieures et responsable hockey mineur*

### **NO. 9158-01-10** **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Rémy Guay et résolu unanimement que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté en ajoutant une résolution concernant des frais de représentation et avec la mention « affaires nouvelles ».

### **NO. 9159-01-10** **ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS PRÉCÉDENT**

---

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux du mois précédent; une copie dûment certifiée leur a été remise vendredi le 15 janvier 2010.

#### **Procès-verbaux transmis :**

- Assemblée ordinaire du lundi 14 décembre 2009;
- Assemblée extraordinaire du lundi 14 décembre 2009;
- Assemblée extraordinaire du lundi 11 janvier 2010.

Il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que ces procès-verbaux soient acceptés.

### **NO. 9160-01-10** **ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009**

---

Les comptes à payer du mois de décembre 2009 ont été présentés pour étude et approbation aux membres du conseil municipal.

La somme totale de ces comptes est de 1 064 345,87 \$, certificat de crédit no. 10-01-2010 préparé par Mme Brigitte Harvey, directrice générale. L'acceptation des comptes du mois est proposée par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et adoptée à l'unanimité.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2010**

---

### **NO. 9161-01-10 OCTROIS D'AIDES FINANCIÈRES**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- Hockey-Jeunesse 350 \$  
*Tournoi Bantam, Midget, Junior*
- Hockey-Jeunesse 250 \$  
*Tournoi Novice, Atome, Pee-wee*
- Tournoi de curling de la Ville de Clermont 1 200 \$  
*4, 5, 6 et 7 mars 2010*
- Équipe de volley-ball les Rafales de l'école Laure-Gaudreault 300 \$  
*Tournoi de volley-ball La Relève*

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

### **NO. 9162-01-10 CONGRÈS DE LA F.Q.M. – SEPTEMBRE 2010**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que les membres du conseil municipal soient autorisés à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2010.

### **NO. 9163-01-10 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin, appuyé par madame la conseillère Noëlla Dufour et dûment résolu que le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 19, 20 et 21 mai 2010.

### **NO. 9164-01-10 RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCES GÉNÉRALES**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Inter Groupe Dubois, nous faisait connaître les conditions et les primes pour le renouvellement des assurances de dommages pour la période du 1er janvier 2010 au 1er janvier 2011, pour les polices suivantes :

- Police BI & I # 91704223-04
- Police Groupe South Western # 50113475
- Police Groupe Commerce combinée commerciale # 335-3761
- Police Groupe commerce automobile # 479-1142

Et ce aux conditions suivantes :

- Même couverture que pour l'année 2009
- Mêmes franchises

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2010**

---

➤ Prime :	
• Police véhicules & machineries :	7 056,00 \$
• Police combiné commerciale et responsabilité civile :	34 591,15 \$
• Police responsabilité civile des officiers publics :	6 123,36 \$
• Police bouilloire et machines	<u>3 585,01 \$</u>
•	
TOTAL, taxes incluses	51 355,52 \$

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame la conseillère Noëlla Dufour, appuyée par monsieur le conseiller Rémy Guay et dûment résolu de renouveler le portefeuille d'assurances aux conditions transmises par la compagnie Inter Groupe Dubois.

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Gilles Dubois, Inter Groupe Dubois, 73 Boul. Notre-Dame, Clermont, G4A 1C2.

### **NO. 9165-01-10 GESTION PARASITAIRE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a reçu une proposition pour les travaux de gestion parasitaire pour l'année 2010 de la firme Déprédation & extermination Dan Lavoie;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix proposé est similaire au montant versé au cours de l'année 2009 pour ce type de travaux;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Cauchon, appuyé par monsieur le conseiller Éric Maltais et dûment résolu que la Ville de Clermont retient l'offre de services de la firme Déprédation & extermination Dan Lavoie et lui confie la gestion parasitaire pour l'année 2010 aux coûts suivant :

**Gestion parasitaire 2 200,00 \$ / année**  
**Gestion d'un contrôle d'odeur 144,00 \$ / année**

**QUE** la présente résolution soit adressée à monsieur Dan Lavoie, Déprédation & extermination Dan Lavoie, 84 Chemin des Lacs, Clermont (Québec) G4A 1A9.

### **NO. 9166-01-10 DEMANDE DE PAIEMENT NO. 3 – AUREL HARVEY & FILS INC.**

---

**ATTENDU QUE** par sa résolution no. 8976-04-09 la Ville de Clermont octroyait le contrat de réfection de la rue des Vieux-Moulins à la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc.;

**ATTENDU QUE** la firme Roche Ltée, groupe-conseil a préparé les plans et devis de ces travaux et a été mandatée afin d'en effectuer la surveillance;

**ATTENDU QUE** dans sa correspondance du 14 décembre 2009, monsieur Serge Landry, ingénieur du groupe-conseil Roche Ltée recommandait d'effectuer le paiement demandé dans le décompte progressif no. 3;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay appuyé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu de procéder au versement de la demande de paiement # 3 à la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc. au montant de 52 905,55 \$ incluant les taxes et retenue.

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2010**

**QUE** copie de la présente résolution soit adressée à Monsieur Bernard Harvey, Aurel Harvey & Fils Inc., 454 Chemin de la Vallée, La Malbaie, Qc G5A 1C5 ainsi qu'à Monsieur Serge Landry, ing. Roche Ltée, groupe-Conseil, 3075 Chemin des Quatre-Bourgeois, bureau 300, Québec, Qc G1W 4Y4.

### **NO. 9167-01-10**

#### **PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Clermont a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives du Ministère de l'éducation, du loisir et du sport dans le but de procéder à des travaux de réfection du chalet des loisirs.

**CONSIDÉRANT** qu'une récente mise à jour du projet a été effectuée et transmise au ministère de l'éducation, du loisir et du sport;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Maltais, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu que Monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics soit autorisé à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

**QUE** la présente résolution soit adressée au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, Ministère de l'éducation, du loisir et du sport, 200 Chemin Sainte-Foy, bureau 4.40, Québec, Qc G1R 6B2.

### **NO. 9168-01-10**

#### **VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

**ATTENDU QUE** l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

**ATTENDU QUE** la Ville de Clermont désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur le conseiller Rémy Guay, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible, à la MRC de Charlevoix-Est dont le siège social est situé au 172 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1, pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Ville de Clermont tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la Ville de Clermont des sommes ainsi versées.

**QUE** la présente résolution soit adressée à l'Agence Municipale de Financement et de Développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec, 2954 boulevard Laurier, bureau 300, Québec (Québec) G1V 4T2 ainsi qu'à la MRC de Charlevoix-Est, 172 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1G1.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 18 JANVIER 2010**

---

**NO. 9169-01-10**

**DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Marc Tremblay, appuyé par monsieur le conseiller Luc Cauchon et dûment résolu que la Ville de Clermont accepte les délégations et représentations suivantes :

- Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC) 15 \$  
*Cocktail d'anniversaire 20e anniversaire*
- Club Lions Clermont - La Malbaie 110 \$  
*Spectacle de Rachid Badouri (2 billets à 55 \$)*

**QUE** la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Qc G5A 1M4.

**DIVERS :**

Trois personnes étaient présentes. Des précisions ont été demandées sur les prévisions budgétaires 2010 transmises aux citoyens ainsi que sur l'échéancier des travaux de réfection de la rue du Plateau.

**NO. 9170-01-10**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Asselin et dûment résolu que l'assemblée soit levée à 20 h 25.

---

**Jean-Pierre Gagnon**  
Maire

---

**Brigitte Harvey**  
Directrice générale